



Extrait

Réunion tripartite Orange / Mairie / ASL

du Mercredi 3 novembre 2004 en Mairie de CREST

Les Sacrifiés d'Orange*

* *Sacrifiés*, définition du dictionnaire le Petit Robert : "Qu'on envoie à la mort"

Le mercredi 3 novembre 2004 à 15h en Mairie de Crest s'est tenu une réunion tripartite de concertation avec avec les Représentants de la Mairie, d'Orange et d'ASL.

Au cours de cette réunion le Représentant d'Orange France SA, Monsieur XXXXXX XXXXXX Directeur Régional des Négociations de France Télécom de Lyon, s'est exprimé face à un auditoire médusé (témoins) concernant les champs des rayonnements (faisceaux d'irradiation) des antennes relais de la macro-station d'Orange, comme suit :

« . . . le problème ici, comme nous sommes en pleine ville et que la macro-station est plus basse que les immeubles environnants, donc obligatoirement des gens seront dans les faisceaux, mais je peux vous proposer si vous le voulez un réazimutage des antennes relais. »

Ce à quoi il fut répondu par les représentants d'ASL :
« cela n'a aucun intérêt et ne sert à rien car si c'est pas Paul, cela sera Jacques ».

Alors se produisit une chose extraordinaire, Monsieur XXXXXX XXXXXX ne sachant évidemment pas où habitaient ses interlocuteurs, mis sur la table un plan, et dit :

« Regardez, nous avons fait au mieux, bien sûr qu'il y aura des SACRIFIÉS comme cette maison isolée. »

en y mettant le doigt dessus, cette maison c'était celle de . . . Mr René RIAS qui était en bout de table !

----- Original Message -----

From: Crest

To: sauvonsleon@wanadoo.fr

Sent: Thursday, September 23, 2004 9:27 AM

Subject: Rencontre avec Orange au sujet de l'antenne.

Mesdames, Messieurs.

Je suis chargé d'organiser la rencontre dont M. XXXXXXX, xxxxxx xxxxxxx xxxxxx de la ville de Crest s'est engagé à mettre en place lors de votre réunion d'hier, 22 septembre 2004.

- Merci de me communiquer **rapidement** trois à quatre dates et horaires qui vous conviendraient afin que j'ajuste vos disponibilités avec ceux d'Orange.

Je suis Monsieur xxxxxx xxxxxx, Service XXXXXXX de la ville de Crest, vous pouvez me joindre au:

04 75 xx xx xx

xxxxxxxxxx@mairiexxxxxxxxxx

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de revoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

X. XXXXXXX.

22 juin 2005

L'OPTIMISME DES GANGSTERS
PRÉSENTE DES LACUNES

À Crest, dans la Drôme, ils sont un peu plus virulents que je ne pensais. D'abord ils sont cinquante et non pas un seul à s'agiter et ils ont non seulement assigné Pamplemousse mais également fait exécuter une ordonnance de perquisition dans les locaux du téléphoniste. Pas l'agrume... la galette. J'ai peur qu'ils ne tombent sur quelques preuves accablantes d'un festival d'illégalités. Séquoia et consort vont peut-être ravalier leur morgue. Un point pour moi.

Par ailleurs, le maire de Plougrescant, en Bretagne, s'est bêtement fait avoir par un journaliste qui révèle la mise en fonction d'une antenne clandestine dans un clocher. L'article du *Canard Enchaîné* a mis le feu aux poudres et une malheureuse paroissienne, madame Fiannacca, qui n'y est pour rien, s'est fait allumer... Au sens propre: sa maison a été incendiée.

Au vu des enjeux, du risque de voir mettre tout en lumière, il faut à tout prix isoler cette affaire du reste... la tirer vers la querelle de village, genre Clochemerle. Surtout faire oublier l'antenne hors-la-loi.

172

Extrait pages 172 & 173 du livre de Rufus "*Si Dieu meurt je ne lui survivrai pas*"
Edition l'Arganier ISBN 2-912728-22-3

23 juin 2005

RENÉ L'A DANS LE NEZ

Les agités de Crest ont donc assigné Pamplemousse en justice. Comparution le 6 juillet.

Ils comptent reprocher au patron de Pamplemousse, Xavier Billot, la phrase qu'il a laissé échapper le 3 novembre 2004, en public à la mairie de Crest: *Nous avons fait au mieux, bien sûr il y aura des sacrifices, comme cette maison isolée...* Une maison qui appartenait à un certain René. Faudra pas que Billot s'étonne si René lui rentre dans le lard.

Songer à mettre René sur la liste noire.

Penser aussi à suggérer à l'avocat de Pamplemousse d'envoyer son mémoire de défense (ses conclusions, comme ils disent) dix minutes avant la fermeture des bureaux. Et plutôt huit cents pages que la moitié. De cette façon le juge est obligé de reporter l'audience. Compte tenu des emplois du temps des tribunaux, des vacances judiciaires qui arrivent... Ça nous fera au mieux du septembre.

Déjà ça de gagné.

À la réflexion, il a dû y penser tout seul... C'est un métier.

173

Extrait pages 172 & 173 du livre de Rufus
"Si Dieu meurt je ne lui survivrai pas"
Edition de l'Arganier IBSN 2-912728-22-3

- page 2/2 -